

Congrès AFSP 2009

Section thématique 41

De la protection de la nature au développement durable : les mutations de l'enjeu environnemental

Session 1 : L'environnement comme enjeu politique

Simon Persico, doctorant au CEVIPOF (Sciences Po) et à l'ADEME

simon.persico@sciences-po.org

Le traitement des questions relatives à la protection de l'environnement par les partis politiques dominants en France et au Royaume-Uni depuis 1978

Pour information

La collecte des données prend parfois plus de temps que prévu. Cet article était sensé s'appuyer sur le codage des programmes électoraux de quatre partis politiques, réalisé dans le cadre du *Comparative Agendas Project*, codage qui n'est pas encore terminé. C'est la raison pour laquelle il a fallu revoir à la baisse les ambitions affichées en septembre 2008. Ce papier présentera donc essentiellement le cadre théorique d'une thèse, qui porte sur le traitement des questions d'environnement par les partis politiques dominants en France et au Royaume-Uni, ainsi que ses principales hypothèses et choix méthodologiques.

Introduction

Voir les listes écologistes, emmenées par Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové, talonner de très près celles du Parti socialiste au soir du 7 juin fut l'une des grandes surprises des élections européennes de 2009. Non seulement ce succès, qui s'inscrit dans une période d'extrême volatilité électorale ouverte en 2007 (Martin 2007), est historique¹, mais il semble aussi être le symbole d'une séquence politique où l'environnement est au cœur des débats. D'ailleurs, le Président de la République ne s'y est pas trompé ; dès le lendemain des 16,28% obtenus par les écologistes, dans un discours de soutien aux énergies renouvelables, il est allé se poser en « militant de l'écologie » auprès des industriels savoyards et d'un public français rendu réceptif à ces questions par la percée électorale verte (Leparmentier 2009).

Cet engagement présidentiel en faveur du développement durable n'est pas véritablement nouveau ; il s'inscrit dans le cadre d'un investissement, marqué quoique intermittent, de l'UMP et de Nicolas Sarkozy en faveur de l'environnement depuis 2006 (Persico 2008). Entre la signature, aux côtés de Ségolène Royal et de François Bayrou, du « Pacte écologique » proposé par Nicolas Hulot aux candidats à l'élection présidentielle et le discours de clôture des négociations du « Grenelle de l'environnement », nombreuses furent les occasions, depuis son accession à la tête de l'UMP, lors desquelles Nicolas Sarkozy a tenté de mettre en avant son intérêt pour la protection de l'environnement.

Ce phénomène n'est pas non plus propre à la France ; ailleurs en Europe, on constate aussi un regain d'intérêt des leaders politiques et de leurs organisations pour l'environnement. Au Royaume-Uni, bien que mis au second plan par le scandale des notes de frais et les attentes relatives aux prochaines élections générales, le débat sur le *Green Energy Bill* fut assez houleux ; soumise aux discussions de la Chambre des Communes par Peter Hainworth, député conservateur réputé pour son activisme en matière d'écologie, cette proposition de loi illustre le regain d'intérêt des partis politiques dominants britanniques—et notamment des *Tories*—pour l'environnement (Carter 2006).

¹ Avec plus de 2 800 000 voix, les listes d'Europe-Ecologie obtiennent près d'un million de voix de plus que les listes, divisées à l'époque, de Génération écologie et des Verts en 1994, qui détenaient, jusqu'au 7 juin 2009, le record du nombre de voix écologistes en France.

Or, les études portant sur le rapport entre environnement et politique (au sens de *politics*) sont peu nombreuses et, dans la grande majorité des cas, centrées sur l'analyse des partis verts². Ces études ont permis de progresser dans la compréhension des ressorts de l'écologie politique, mais délaissent les réactions des partis établis, c'est à dire des partis se partageant, pour le moment, la direction des gouvernements³. Notre thèse s'intéresse justement à ces partis dominants et à la manière dont ils traitent l'environnement, chose qui a été très peu faite jusqu'ici.

Les auteurs s'étant intéressés à cette question sont rares : au début des années 1990, deux ouvrages paraissent en Angleterre qui étudient l'impact des nouveaux enjeux environnementaux sur le système partisan et constatent l'aspect conjoncturel d'une reprise de ces enjeux (McCormick 1991, Robinson 1992). En 1995, C. Bean et J. Kelley ont étudié la place et le rôle des enjeux environnementaux dans les élections fédérales australiennes de 1990. Ils montrent que ces questions ont une influence sur les résultats des partis établis et que ces derniers ont élaboré des programmes spécifiques pour enrayer le succès des partis verts. De même, dans le cas français, deux articles écrits par G. Sainteny (1994 ; 1999) analysent la manière dont les grands partis de gouvernement français (Parti socialiste, Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française) s'étaient positionnés, au cours des années 1980 et 1990, vis à vis des questions d'environnement. Ces articles furent par la suite synthétisés dans son ouvrage sur les difficultés de l'écologisme français (Sainteny 1999). C'est dans la même veine que se situe l'article de M. Hastings sur les raisons et les limites de la récupération de l'enjeu environnemental par les grands partis (2000). D. Boy (2003) a, pour sa part, étudié l'opinion des parlementaires français – qui appartiennent, dans une écrasante majorité, aux grands partis établis – sur une série de questions relatives à l'environnement. Il montre que les réponses de ces élus du peuple diffèrent assez nettement de celles de la population française, dans un sens moins favorable à l'environnement. Enfin, plus récemment, un article de N. Carter (2006) tente de mesurer l'implication des trois *relevant parties* britanniques en matière d'environnement, en mettant en lumière les limites de la transformation et leur aspect conjoncturel.

Nous nous inscrivons donc dans la lignée de ces travaux, en essayant par ailleurs de mieux positionner notre recherche dans les débats théoriques traitant du rapport entre partis et politiques publiques ; nous tenterons aussi d'apporter à notre travail un aspect comparatif franco-britannique, lequel mettra en évidence l'importance, ou non, de certaines variables explicatives. C'est la raison pour laquelle il paraissait important de conserver la variable « verte ». Il est en effet très probable que l'existence et la force d'un parti vert aient des conséquences sur le positionnement des partis concurrents sur les questions d'environnement. En France, l'importance relative des Verts—qui s'est confirmée lors des dernières élections européennes— et leur inscription, depuis 1995, dans le camp de la gauche, obligent le Parti socialiste à les prendre en considération s'il souhaite gouverner. Au Royaume-Uni, au contraire, le principe même de coalition gouvernementale n'existe pas et le *Green Party* n'est jamais parvenu à obtenir de siège à la Chambre des Communes.

Notre travail analyse donc en priorité les deux partis dominants dans chaque pays : le *New Labour* et le *Conservative Party* au Royaume-Uni ; le Parti socialiste et l'Union pour un mouvement populaire en France. Dans le cas du Royaume-Uni, le choix s'explique par l'absence d'alternative à un gouvernement conservateur ou travailliste depuis la Seconde guerre mondiale. Dans le cas de la France, l'UMP, à droite, et le PS, à gauche, sont les partis dominants d'un système multipartisan fortement bipolarisé (Grunberg et Haegel 2007).

L'enjeu de notre thèse est donc de comprendre comment s'opère la politisation des questions relatives à la protection de l'environnement par les partis dominants en France et au Royaume-Uni.

Nous nous appuyons ici sur une double acception du terme de politisation, telle que proposée par P.

2 Il serait long et sans doute illusoire de recenser de façon exhaustive tous les travaux portant sur les partis verts. On se référera aux travaux de J.Spoon (2006) et on relèvera trois tendances dans cette littérature, selon que les auteurs s'intéressent au fonctionnement des organisations (voir par exemple : Kitschelt 1989 ; Rihoux 2001 ; Faucher 1999), à leur fortune électorale (voir par exemple : Boy, Le Seigneur, Roche 1995 ; Muller-Rommel 1999), ou bien à leur position dans les systèmes partisans (voir par exemple : Muller Rommel 2002 ; Poguntke 2002 ; Boy 2002)

3 A ce jour, aucun leader écologiste n'est parvenu à la tête d'un gouvernement national.

Hassenteufel et A. Smith (2002). La politisation partisane, c'est évidemment l'usage partisan des politiques publiques dans le cadre de la « compétition pour la détention du pouvoir politique » (p. 64), mais c'est aussi la « requalification », pour reprendre l'expression de J. Lagroye (2003), d'une question jusque là absente de l'arène politique. Les partis politiques sont donc non seulement des organisations cherchant le pouvoir, utilisant pour ce faire les politiques publiques, mais aussi des traducteurs de politiques publiques, ayant un accès privilégié à l'arène parlementaire. C'est sous ces deux aspects que nous les analyserons.

Cette problématique repose aussi sur un paradoxe. Les partis sociaux-démocrates et conservateurs se sont constitués à une époque où l'environnement ne posait pas problème. L'enjeu central sur lequel ils se sont longtemps opposés (meilleure manière d'allouer les richesses produites) ne prenait pas en compte les questions d'environnement, voire y était hostile, puisqu'il était fondé sur l'idée partagée d'un accroissement continu des richesses (Lipset et Rokkan 1967 ; Seiler 2002).

Pourtant, que l'on parle de biodiversité, du changement climatique ou de l'appauvrissement des sols, les problèmes environnementaux deviennent de plus en plus aigus. Face à cet accroissement des problèmes, les citoyens européens accordent une place croissante aux questions d'environnement dans leurs préoccupations et sont nombreux à exiger une réponse des décideurs politiques et notamment des partis politiques (UE 2008). Ceci s'explique aisément dans la mesure où ces partis sont les canaux privilégiés et quasiment exclusifs de la représentation. Que l'environnement ait longtemps été conçu comme un enjeu technique réservé aux spécialistes, ingénieurs, administratifs, ou experts des associations environnementales (Lascoumes 1994) rend encore plus intéressante sa mise en politique. On retrouve ici le questionnement amorcé par Yannick Barthe dans son étude approfondie des débats relatifs à l'enfouissement des déchets nucléaires (2006).

Ainsi, par conviction ou par nécessité électorale, ces partis ont dû évoluer sur cette nouvelle question écologique, prendre en compte de nouveaux acteurs dans l'élaboration de leurs choix programmatiques, transformer leurs agenda, et changer—ou faire croire aux électeurs qu'ils changeaient—les politiques publiques vers une meilleure prise en compte de l'environnement. L'objet de notre thèse est justement de mesurer l'ampleur de cette transformation, d'en décrire les mécanismes et d'en évaluer les conséquences.

Ce travail s'inscrit à la croisée de plusieurs courants théoriques et empiriques de la science politique que cette communication tâchera de détailler, en en pointant les forces et les faiblesses. Ces travaux très divers ont en commun de poser la question du lien qui unit partis politiques et politiques publiques, question centrale de la science politique, parfois escamotée par la division entre spécialistes des politiques publiques—avidés de percer la « boîte noire » de l'Etat et heureux de rompre avec une vision simpliste qui ferait « de la *policy* un simple *output* du système politique » (Meny et Thoenig 1989 : p. 21)—et spécialistes des partis et des élections—plus intéressés par la compétition des partis pour le pouvoir que le contenu ou les conséquences de cette même compétition.

Cette question est pourtant capitale ; les principes théoriques de la démocratie représentative attribuent aux partis politiques un rôle central dans la mise en oeuvre des politiques publiques (Manin 1995 : p. 273). Le vote des citoyens, acte démocratique par excellence, passe nécessairement par le filtre du parti politique, qui est sensé sélectionner le personnel politique, élaborer des propositions programmatiques et les mettre en oeuvre une fois au pouvoir. En contrepartie, c'est sur la mise en place de politiques publiques, c'est à dire sur la capacité à répondre aux attentes et à résoudre les problèmes perçus comme tels par les électeurs, que les partis seront jugés. Si les partis politiques échouent à jouer ce rôle fondamental ou s'ils ne se différencient pas les uns des autres dans cette tâche, alors c'est le socle même des régimes politiques modernes qui est mis à mal (Klingemann, Budge, Hofferbert 1994 : p. 5).

Pour l'instant, les auteurs qui ont travaillé sur l'articulation entre partis politiques et politiques publiques ont posé la question de deux manières, selon leur spécialité d'origine—analyse des partis ou politiques publiques. Les premiers, dans leur volonté de mieux comprendre la compétition interpartisane, cherchaient à montrer en quoi les politiques publiques pouvaient être des ressources, à disposition des partis, dans cette même compétition. Les seconds, plus attachés à expliquer les variations dans le contenu des politiques publiques, voulaient prouver ou infirmer l'hypothèse selon laquelle la couleur politique d'un gouvernement et le parti d'origine des dirigeants ont un impact sur les politiques publiques mises en oeuvre.

Il nous paraît pourtant frustrant d'étudier l'utilisation faite par les partis d'un enjeu politique lors d'une campagne électorale sans se pencher, ensuite, sur le rôle de ce même parti dans la mise en œuvre des politiques publiques afférentes à cet enjeu. De la même manière, quand on connaît l'importance de la mise sur agenda et du cadrage d'un enjeu, n'est-il pas illusoire de vouloir mesurer l'impact des partis sur les politiques environnementales, sans comprendre quel fut leur rôle en amont dans la politisation de l'enjeu ? Mieux baliser le champ des travaux étudiant le lien entre *politics* et *policies* permettra ainsi de cerner le champ d'étude de notre travail d'un point de vue théorique, mais aussi empirique. C'est tout l'objet de cet article. Ce travail s'articulera donc autour des deux grands courants, en en présentant les principaux résultats et en précisant les hypothèses que ces travaux nous permettent d'élaborer.

Les politiques publiques comme ressources dans la compétition partisane

Plusieurs auteurs ont montré que le débat sur les politiques publiques faisait partie intégrante de la compétition interpartisane. Cela ne revient pas nécessairement à adopter une vision naïve et quelque peu idéaliste des partis politiques, selon laquelle la mise en place de politiques publiques serait l'unique objectif des partis⁴. Cependant, tous ces auteurs partagent la conviction qu'une réelle compréhension du système politique passe par l'analyse de l'usage que font les partis des enjeux. Comme l'écrit très justement M. Offerlé, dans leur compétition pour la prise du pouvoir, les partis « légitiment et définissent l'espace du politique », « se distinguent » et « se démarquent » (Offerlé 1997 : p.86). Il convient toutefois de distinguer, comme l'ont fait J. Colomer et R. Puglisi (2005), deux manières d'appréhender la place des enjeux dans la compétition partisane.

Un certain nombre d'auteurs considèrent que l'espace du débat dans les démocraties représentatives occidentales est formé d'un ensemble limité et stabilisé d'enjeux. La marge de manœuvre des partis serait alors réduite, puisque ces derniers ne seraient pas maîtres des sujets soumis aux débats.

C'est la vision défendue par A. Downs (1957), dont l'ouvrage majeur élabore un modèle dans lequel les préférences des électeurs et l'espace du débat partisan—qu'il soit unidimensionnel ou multidimensionnel—seraient des données exogènes. Les partis politiques n'auraient alors d'autres choix que de se distinguer par leur position sur cet espace, pour espérer attirer vers eux le fameux *median voter*. A. Downs considère donc les enjeux comme donnés par avance, même s'il laisse une certaine marge de manœuvre aux partis : ils sont libres de choisir stratégiquement leur positionnement.

Ce n'est pas le cas dans l'œuvre de S. Lipset et S. Rokkan (1967), dont l'objectif est avant tout d'expliquer la structure des systèmes partisans. Les auteurs montrent que ces systèmes de partis ne sont que le reflet de quatre clivages socio-historiques majeurs—centre/périphérie, État/Église, rural/urbain, possédants/travailleurs. Ces clivages fondateurs seraient eux-mêmes la conséquence de plusieurs « phases de fixation décisives » (*critical junctures*) – la Réforme, les révolutions nationales et la révolution industrielle. Ainsi, par exemple, le clivage possédants/travailleurs, directement issu de la révolution industrielle, aurait été « traduit » politiquement par la création de partis occupant l'un ou l'autre versant du clivage—partis socialistes pour le versant travailleurs et partis conservateurs pour le versant possédants. (Seiler 2004 : p. 75). Dans chaque pays, l'existence et la force de chaque parti dépendraient donc de l'importance prise historiquement par les différentes révolutions. Une fois ces clivages traduits en partis, les auteurs font l'hypothèse d'un « gel » des clivages, affirmant que « les systèmes partisans des années 1960 reflètent, avec très peu d'exceptions significatives, la structure des clivages des années 1920 » (1967 : p. 50). Cette théorie des clivages « première version » est extrêmement puissante pour expliquer le temps long des systèmes politiques. D'ailleurs, l'hypothèse du gel des clivages tend à se vérifier (Mair, 1997) : tous les partis de gouvernement actuels en Europe occidentale sont des descendants directs de partis existant déjà en 1920 à l'exception des gaullistes français, des Verts allemands et de *Forza Italia* (Martin 2008 : p.

4 Muller et Strom (1999) ont bien montré que les partis politiques doivent être analysés en tant qu'organisations complexes, dont les membres ont des intérêts parfois divergents. Ainsi, selon les rapports de force internes ou la position dans le système partisan, un parti politique peut être non seulement un *policy-seeker*, mais aussi un *office-seeker*, ou encore, comme l'avait déjà souligné Downs (1957), un *vote-seeker*.

279). Apparaît donc clairement, chez Lipset et Rokkan, l'idée selon laquelle les sujets du conflit interpartisan sont extrêmement stables dans le temps : peu de place ici, pour des enjeux nouveaux.

Face à cette vision parfois jugée trop figée, de nombreux auteurs ont alors posés la question, non résolue par la théorie des clivages originelle, de la capacité des partis à prendre en compte des problématiques nouvelles, comme l'environnement ou l'immigration. Certains ont émis l'hypothèse de la constitution de nouveaux clivages depuis les années 1960. La transformation culturelle à l'œuvre dans les sociétés occidentales depuis les Trente Glorieuses (Inglehart 1977 ; 1990), qui se caractérise par l'importance de revendications plus qualitatives—promotion de l'identité, de la culture et de la qualité de vie, plutôt que des besoins économiques— et que l'on peut considérer comme une nouvelle *critical juncture*, aurait créé un clivage entre matérialistes et post-matérialistes. C'est l'hypothèse évoquée par H. Kitschelt (1994) qui parle d'un dégel des clivages expliquant l'apparition de partis verts dans de nombreux pays occidentaux et imposant de profondes modifications doctrinales aux partis sociaux-démocrates européens. Dans une veine similaire, bien que replacée dans un contexte de stagnation des partis verts à partir du milieu des années 1990, H. Kriesi et ses collaborateurs (2006) complexifient la question : ils montrent que les évolutions culturelles de la fin du XX^{ème} siècle, couplées au processus de mondialisation, ont entraîné la création d'un clivage entre gagnants et perdants de la mondialisation, les premiers y étant favorable et les seconds hostiles. P. Martin (2008) reprend à son compte un certain nombre de ces hypothèses, en les simplifiant. Selon lui, depuis 1945, « une seule nouvelle révolution, la *Global Revolution* [...] a contribué à accentuer d'anciens clivages, à favoriser le déclin d'autres et l'émergence de nouveaux » (pp. 266-267). L'auteur met en évidence deux nouveaux clivages homme/nature et identité/cosmopolitisme.

La modernisation de la théorie des clivages permet donc *a priori* de rendre compte efficacement de l'apparition de nouveaux enjeux et de ses conséquences sur le système politique. Elle laisserait notamment une place à l'enjeu de protection de l'environnement, dont la traduction politique serait le clivage homme/nature. Cependant, penser exclusivement en termes de clivages paraît limitatif, et ce, pour plusieurs raisons.

D'une part parce qu'un enjeu se transforme rarement en clivage. Dans la majorité des cas, les tenants d'une position nouvelle sur un enjeu donné seront incapables d'attirer vers eux une part de la population suffisante et/ou les entrepreneurs politiques adéquats pour que la nouvelle question crée un clivage, au sens rokkannien du terme. La plupart des enjeux sont donc destinés à devenir essentiellement des points de débat plus ou moins importants. Au contraire, quelques nouveaux enjeux peuvent susciter un tel consensus qu'ils ne créent pas de clivage—qui suppose une opposition entre un nombre significatif d'entrepreneurs politiques positionnés dans deux camps. Dans le cas d'un tel consensus, on parlera alors, comme l'explique P. Martin, de changement de paradigme⁵, qui correspond à un « basculement d'opinion et de comportement de la grande majorité des élites sur une question » (p. 271).

Il paraît donc possible d'émettre dès à présent l'hypothèse selon laquelle **les conséquences sur les systèmes partisans français et britanniques d'un éventuel clivage homme/nature sont limitées**, comme en témoignent la faiblesse des partis verts dans les deux pays. Certes, il faudra sans doute attendre quelque peu avant de conclure à l'innocuité totale de ce nouveau clivage. En France, la dernière manifestation, lors des élections européennes de 2009, de la période de réaligement ouverte après l'élection de 2007 (Martin 2007), dont les symptômes sont l'effondrement de l'extrême droite et l'extrême volatilité de gauche, rend plausible l'hypothèse d'un renversement du rapport de force au sein de la gauche en faveur des écologistes réunis, changeant par là même le contenu idéologique du clivage gauche-droite. Jusqu'en 2007, il paraît cependant peu probable de trouver les signes d'un véritable clivage homme/nature dans les systèmes partisans soumis à l'étude.

Ainsi, si la structure du système partisan correspond effectivement aux lignes de clivage datant des années 1920, rien ne dit pour autant que les enjeux de l'époque sont demeurés cruciaux, ni que de

5 Le concept de paradigme, développé initialement par Kuhn (1983) pour analyser l'histoire des sciences, puis transposé ensuite par Hall (1993) dans l'analyse des politiques publiques, permet de comprendre comment un accord s'établit entre la majorité des acteurs d'un domaine, sur une position donnée, pendant une période donnée. Cet accord est remis en cause lors de phases de rupture pour s'établir par la suite sur une nouvelle position, formant le nouveau paradigme.

nouveaux enjeux n'ont pas d'importance. Rien ne dit non plus que les partis politiques soient cantonnés à traiter exclusivement des sujets qui ont permis leur constitution—la laïcité pour les Radicaux français par exemple. Au contraire, la plupart des partis prennent position sur l'ensemble des questions soumises au débat partisan, c'est-à-dire sur des sujets souvent absents de l'arène politique lors de la constitution des systèmes partisans—la mondialisation—ou sur des sujets qu'ils n'avaient pas pour vocation initiale de traiter—l'environnement pour le Parti socialiste, ou l'économie pour les Verts.

Réenvisager la théorie des clivages en prenant en compte l'hypothèse de la reconversion partisane paraît alors capital, si l'on veut comprendre la manière dont des partis dominants, fondés sur des clivages datant du XIX^{ème} siècle, traitent d'une question du XX^{ème}, voire du XXI^{ème} siècle, comme celle de l'environnement. Le maintien des partis établis dans la quasi-totalité des régimes occidentaux s'explique en effet par leur réaction face à une modification de leur environnement. Cette notion de reconversion partisane permet, comme l'affirme P. Martin, « de faire le lien entre mutation des clivages et stabilité (relative) des structures des systèmes partisans » (2008, p. 275). I. McAlister et D. Studlar (1995) confirment l'existence d'une telle reconversion partisane dans le cas des sociaux-démocrates australiens, capables de récupérer l'enjeu environnemental et évitant par là même la création d'un nouveau clivage. Cette notion de reconversion permet aussi d'adopter une vision plus dynamique de la compétition partisane. Les partis politiques ne sont alors plus vus comme des variables dépendantes d'enjeux de politiques publiques historiques, comme c'est le cas selon la théorie des clivages. Au contraire, les enjeux soumis au débat dépendent notamment fortement des stratégies partisanses.

Cette inversion de la causalité, qui revient à attribuer une beaucoup plus grande autonomie aux partis dans la sélection des enjeux, a été défendue par un grand nombre d'auteurs, dont il convient désormais de préciser la pensée.

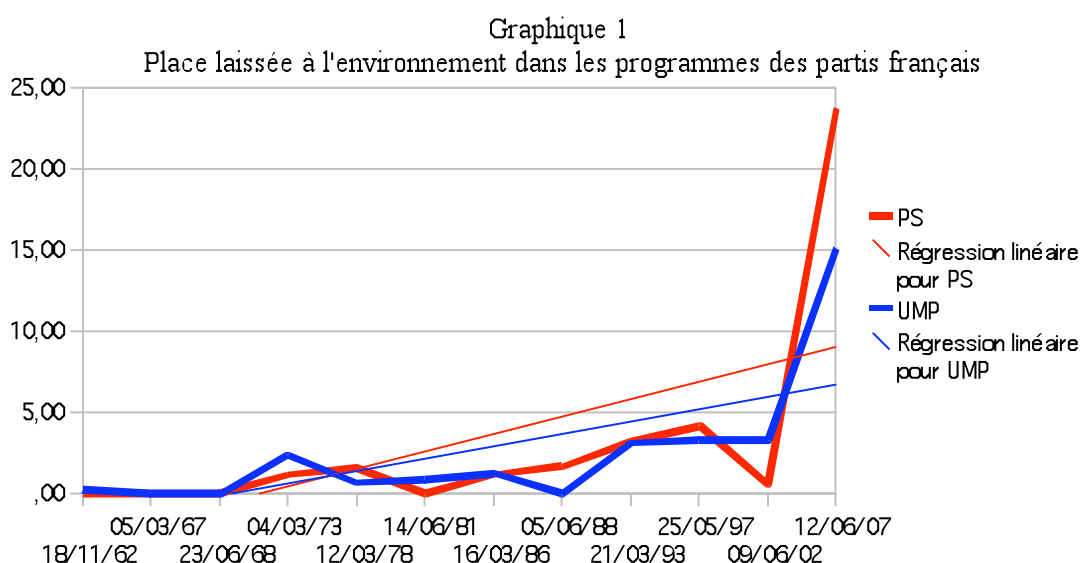
Dès 1963, D. Stokes développe une analyse alternative à celle d'A. Downs. Selon lui, il est trop limitatif de considérer l'espace des enjeux comme donné. L'essentiel de la compétition partisane sur les politiques publiques ne résiderait pas dans le positionnement des partis, mais plutôt dans le choix des enjeux mis en avant. Selon lui, l'espace du débat partisan n'a pas une structure stable. Au contraire, D Stokes affirme qu'il évolue sans cesse et il recommande de connaître les « différents poids attribués à différentes dimensions lors de différentes périodes » (p. 372). Cela a mené l'auteur à établir une distinction entre les enjeux positionnels (*positional issues*), sur lesquels les partis prennent des positions distinctes (pour ou contre), comme la peine de mort, et les enjeux consensuels (*valence issues*), sur lesquels les partis ont la même position, comme la lutte contre le chômage.

Ces concepts ont été repris par la suite, notamment par W.H. Riker (1993) qui laisse aussi une très large autonomie aux partis politiques dans la sélection des enjeux mis en avant. Pour un parti, il est impossible d'avoir une position proche de celle du *median voter* dans tous les domaines. Il s'agit donc de ne parler que des sujets sur lesquels la majorité de population partage l'avis du parti. Imposer les thèmes qui les avantagent est donc l'objectif principal des partis dans la compétition partisane ; si l'on souhaite évaluer la ligne idéologique d'un parti, il ne suffit alors pas de regarder où le parti se positionne sur une série d'enjeux, mais il faut surtout connaître les enjeux qu'il met en avant.

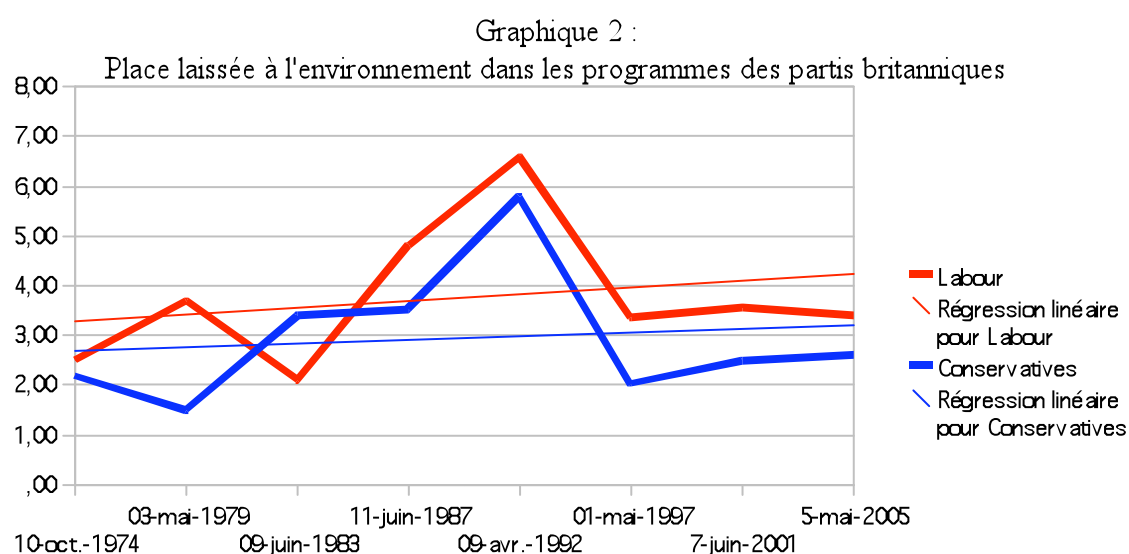
Ces conceptions fondatrices forment le cœur du *Manifesto Research Group*, emmené par I. Budge et D. Robertson. Ce regroupement de chercheurs se fonde sur la *valence and saliency theory* et part du principe que la majorité des enjeux sont des *valence-issues* : il suffirait donc de connaître la saillance (c'est à dire la place) des différents enjeux dans les programmes électoraux pour connaître le positionnement des partis (Klingemann et al. 1994, Budge 2001, Budge et al. 2001, Klingemann et al. 2007). Le *Manifesto Research Group* est à l'origine d'une très riche base de donnée fondée sur le codage systématique de l'ensemble des plateformes électorales élaborées par les partis politiques occidentaux lors des élections législatives nationales en suivant une grille de codage regroupant l'ensemble des enjeux, regroupés en plusieurs grands thèmes⁶. La protection de l'environnement faisant consensus en France, parler d'environnement devient alors une stratégie payante, ce qui nous permet d'établir une seconde hypothèse selon laquelle les questions environnementales auraient été reprises par les partis dominants.

6 'Relations internationales', 'Liberté et démocratie', 'Système politique', 'Economie', 'Qualité de vie et Etat providence', 'Unité de la société', 'Groupes sociaux'.

On s'attend ainsi à ce que **la place accordée à l'environnement dans les programmes des partis politiques des deux côtés de la Manche se soit accrue depuis que l'environnement est apparu dans les programmes à la fin des années 1970**. Cela apparaît clairement à la lecture des données collectées par le MRG (graphiques 1 et 2) mais mérite d'être corroboré par une analyse plus approfondie des programmes partisans. Au vu des premiers résultats de notre travail antérieur sur l'UMP (Persico 2008), il paraît aussi très probable de ne **pas constater de différence structurelle entre les partis de gauche et de droite quant à la place accordée à l'environnement dans les programmes**. Les différences entre partis pourraient alors être conjoncturelles, avec des partis d'opposition se faisant fervents défenseurs de l'environnement : ils peuvent jouer de ce thème pour mettre en difficulté le gouvernement, qui lui, est tenu par son bilan. Par ailleurs, on peut faire l'hypothèse selon laquelle **l'intensité de l'investissement des partis sur les questions d'environnement dépend des scores des candidats Verts lors des échéances électorales précédentes**.



Données : Budge et al. (2001) ; Klingemann et al. (2007). Données 2007 gracieusement fournies par I. Guinaudeau.



Données : Budge et al. (2001) ; Klingemann et al. (2007).

Sans remettre forcément en cause l'importance des partis dans la mise sur agenda des enjeux qui les intéressent, mais en considérant, contrairement à la *valence and saliency theory*, que la plupart des enjeux sont conflictuels (*positional issues*), plusieurs auteurs ont insisté pour mesurer non la saillance que chaque parti accorde à un enjeu donné, mais surtout la position que ce parti adopte. Cela revient à dire, avec J. Lagroye, qu'une question ne devient un enjeu politique qu'à partir du moment où il y a conflit sur la manière d'y répondre. « Si le « problème de l'insécurité » est un enjeu social et politique, c'est qu'au-delà d'un accord sur la nécessité d'engager une politique publique à son sujet, divers acteurs s'opposent sur la définition globale de la question, sur les « définitions opératoires » des actions à entreprendre, et sur les mesures à adopter » (Lagroye 2006 : 522). Michael Laver est l'un des principaux tenants de cette ligne théorique. Il a largement utilisé les enquêtes-experts et l'analyse quantitative des données textuelles pour connaître le positionnement de chaque parti (Laver 2001, Laver 2005, Laver et Benoit 2007). Les enquêtes-experts reposent sur des sondages, réalisés auprès de plusieurs spécialistes des systèmes politiques nationaux, à qui l'on demande de placer les partis sur un certain nombre d'axes représentant des enjeux de politique publique. L'analyse quantitative des données textuelles considère que les mots sont des données permettant de positionner les partis sur une série de dimensions déterminée par avance.

Aucun de ces deux courants théoriques n'apporte ainsi, pris isolément, entièrement satisfaction quand il s'agit de comprendre la manière dont les partis dominants se positionnent sur les questions d'environnement. Il nous paraît en effet difficile, voire impossible de déterminer *a priori* si un enjeu est un *valence issue* ou un *positional issue*. Certes, l'environnement est souvent cité, y compris par Michael Laver, pourtant tenant de la *positional theory*, comme l'exemple parfait d'enjeu consensuel (Laver 2001, p. 113). Il est vrai qu'un leader politique peut difficilement affirmer qu'il souhaite mettre à mal la biodiversité et accélérer le réchauffement climatique : tout le monde s'accorde sur la nécessité de protéger l'environnement. Cependant, il nous semble que la question de la nature de l'enjeu (*valence* ou *positional*) doit être traitée de manière empirique et non tranchée au préalable.

On trouve un point de rencontre entre partisans de la *valence and saliency theory* et de la *positional theory* dans les travaux de Carmine et Stimson (1990), mais aussi de C. Green-Pedersen (2007). Ces auteurs développent en effet l'idée selon laquelle l'essentiel de la compétition partisane porte sur l'imposition des enjeux soumis au débat politique, certains enjeux étant considérés comme favorables à la droite et d'autres comme bénéficiant à la gauche. Les partis « possèdent » donc des enjeux sur lesquels ils sont clairement positionnés et tentent de faire en sorte que le débat politique ait lieu sur ces enjeux là : la compétition partisane serait donc une *issue competition* (Blomquist et Green-Pedersen 2004). B. Meguid (2009) a brillamment importé ces hypothèses dans le cas des systèmes partisans français et britanniques, en montrant que le sort des partis-niches—partis fondés essentiellement sur un enjeu, comme les Verts ou le Front national—dépend principalement de la réaction des partis établis vis à vis du nouvel enjeu. En choisissant de dénigrer le nouvel enjeu, ou au contraire de le mettre en avant, ils influencent largement le sort des nouveaux partis. B. Meguid montre aussi que le cadrage accompagnant l'utilisation d'un nouvel enjeu compte énormément.

Il paraît donc important de tester un certain nombre d'hypothèses relatives à l'objet même des débats partisans autour de l'environnement. **On peut d'abord penser que l'environnement, tel que politisé par les partis politiques dominants, n'est pas un enjeu unique, mais qu'il convient de considérer une multiplicité d'enjeux environnementaux distincts.** On touche ici aux perceptions, dans le milieu politique, de ce qu'est véritablement l'environnement, perceptions qui se sont vraisemblablement élargies, pour inclure une série de questions (agriculture, urbanisme par exemple) plus larges que la simple protection de la nature. On peut par ailleurs supposer que **le nombre d'enjeux environnementaux pris en considération dans les programmes des partis s'est accru au sein des programmes des quatre partis.**

Par ailleurs il n'est pas sûr que l'enjeu environnemental soit aussi consensuel que ne veulent bien le dire la majorité des auteurs. Il est tout à fait probable que les partis politiques non verts n'entendent pas même chose quand ils affirment vouloir protéger l'environnement et peuvent avoir des positions différentes. Certes, la majorité des enjeux environnementaux aura sans doute tendance à être traité de manière consensuelle. Cependant, certaines questions emblématiques des luttes environnementales,

comme la défense de l'énergie nucléaire, nécessitent un positionnement clair, ce positionnement pouvant différer en fonction des partis. Dès lors, **les différences de positionnement entre les partis peuvent se faire selon la place accordée à l'environnement (théorie de la 'valence and saliency'), ou par des positionnements distincts (théorie de la 'position')**.

En effet, tout comme n'importe quel acteur politique, un parti se saisissant d'un enjeu tente de l'imposer à l'agenda, mais, surtout de le cadrer d'une façon particulière. Au sein même des écologistes, les divisions sont fortes dans la manière de présenter les enjeux environnementaux et dans les conséquences tirées de cette présentation (Bourg 1996). On imagine alors aisément que les visions des questions d'environnement, telles que présentées par les partis dominants, peuvent différer. Il s'agit ici d'établir si les propositions en matière de politiques environnementales ont une cohérence particulière, une inscription dans une « vision du monde plus large », ou si, au contraire, ces propositions sont relativement déconnectées du reste du programme. On perçoit bien ici que les questions d'environnement peuvent tout à la fois être l'objet d'investissement idéologique, dans le cadre de l'écologie politique ou du scientisme productiviste, mises en avant sur le mode du consensus autour du développement durable, ou encore prises en compte de manière datée sous l'angle de la simple protection de la nature et de la lutte contre la pollution. Ainsi, comme l'ont montré de nombreux auteurs, plusieurs visions peuvent prévaloir dans la manière de percevoir les politiques publiques d'environnement, quant au secteur responsable— confiance dans l'Etat, dans le marché, ou dans le troisième secteur— ou les instruments mis en œuvre — préférence pour l'interdiction, la taxation, la mise en place de permis, les incitations financières... (Hajer 1997, Vig et Kraft 2008, Rotillon 2002).

On peut ainsi penser que les **lignes de démarcation interpartisanes ne sont pas fixes, mais dépendent des thèmes environnementaux**. Le nucléaire, les OGM ou le réchauffement climatique ne sont sans doute pas politisés de la même manière et ne suscitent sans doute pas les mêmes clivages. Par ailleurs, s'il n'existe sans doute pas de différences entre la gauche et la droite quant à la place accordée à l'environnement dans les programmes, on peut aisément faire l'hypothèse selon laquelle le **cadrage des questions d'environnement par les partis de droite et de gauche est distinct**—les premiers adoptant plutôt les préceptes de l'environnementalisme de marché (Anderson et Leal 2006) tandis que les seconds se référeraient plutôt à une intensification de la régulation.

Une première partie de ce travail de thèse tâchera donc de comprendre comment le débat sur l'environnement est structuré dans la compétition partisane ; cependant, une fois analysé l'aspect de l'offre partisane, il est aussi particulièrement intéressant de vérifier le rôle des partis politiques dans la mise en place des politiques publiques d'environnement. L'utilisation de l'enjeu n'a-t-elle qu'une vocation électorale, vite oubliée au lendemain de l'élection, ou les partis s'investissent-ils pour la réussite de leurs propositions en la matière une fois au pouvoir ? Pour répondre à cette question, il paraît important, une fois encore, de tirer les conclusions des travaux antérieurs analysant l'impact des partis et politiques publiques, pour mieux délimiter ce que notre thèse comptera apporter à la réflexion en cours.

L'impact des partis politiques sur les politiques publiques

Selon les principes théoriques de la démocratie représentative, les partis politiques ont un rôle très important en matière de politiques publiques. L'alternance au pouvoir est sensée permettre un changement des politiques mises en oeuvre. Yves Surel (1997) montre par exemple clairement que c'est l'arrivée de la gauche au pouvoir en France en 1981 qui a permis l'adoption de la loi Lang sur le prix unique du livre. C'est également l'élection de Silvio Berlusconi en Italie qui contribua à la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (Vigour 2005, p. 296). Cependant, ce processus au cours duquel on voit clairement que le changement de parti au gouvernement fait une réelle différence en matière de politiques publiques n'est pas aisé à mettre en évidence.

Ainsi, un grand nombre d'auteurs ont remis en question, dès les années 1970, l'idée selon laquelle les partis politiques avaient une réelle influence sur les politiques publiques. C'est le cas de P. Cutright (1965), dans une étude des facteurs explicatifs du programme américain de *National Security*, de G. Haniff (1976), qui s'est intéressé aux politiques sociales dans plusieurs pays, ou encore de H. Wilenski (1975), qui a montré que c'étaient la conjoncture économique et la situation démographique, et non la

couleur politique du gouvernement, qui expliquaient l'évolution des dépenses sociales dans les vingt pays inclus dans son enquête.

A ces travaux empiriques et parfois comparatifs sont venus répondre un grand nombre de recherches de nature très quantitative, cherchant à répondre à la fameuse question : « *Do parties matter ?* » Ces travaux utilisent généralement comme principal indicateur de la variable dépendante—le changement dans les politiques publiques—des évolutions budgétaires globales, en partant d'hypothèses générales sur les dépenses attendues d'un gouvernement de gauche et d'un gouvernement de droite. Ainsi, on s'attend à ce qu'une double majorité démocrate à la Maison Blanche et au Congrès augmente les dépenses sociales et de santé, alors qu'une double majorité républicaine devrait au contraire augmenter les dépenses militaires. Les résultats sont assez contrastés et dépendent de la variable dépendante utilisée, voire du modèle statistique privilégié (Cameron 1978 ; Castles & McKinlay 1979 ; Castles 1982 ; Swank 1988 ; Hicks et al 1989 ; Hibbs 1992 ; Blais, Blake, & Dion 1993 ; 1996 ; Schmidt 1996).

Burstein et Linton (2002) font une revue détaillée de ces travaux et montrent que seule la moitié des articles étudiant l'impact des partis sur les politiques publiques concluent à l'existence de ce lien. En outre, les partis politiques ont plus de chance d'avoir un impact quand l'opinion publique est prise en compte dans le modèle de régression—ce qui confirme l'idée selon laquelle il y a un usage stratégique des politiques publiques comme ressource dans la compétition partisane. Malgré ces résultats en demi-teinte, les chercheurs ont du mal à ne plus croire à l'hypothèse de l'impact des partis sur les politiques publiques : de tels faits rendent sans doute impossible de garder une once de foi en la démocratie représentative. De ce fait, les auteurs cités ci-dessus rechignent à dire que les partis politiques n'ont pas d'influence et préfèrent laisser de côté, le cas échéant, les résultats négatifs.

Faut-il pour autant, au vu de ces résultats plutôt décevants, jeter le bébé avec l'eau du bain et affirmer, comme bon nombre d'analystes des politiques publiques ont parfois eu tendance à le faire, que la variable partisane est introuvable ? Pas forcément, et ce, pour une série de raisons.

D'une part, le choix de la variable dépendante utilisée dans la plupart de ces travaux quantitatifs peut être légitimement remis en question, comme l'écrivait déjà K. Von Beyme (1984). Sélectionner le budget national ne paraît pas nécessairement pertinent. A. Siné (2006) a ainsi bien montré la très forte inertie des politiques budgétaires de l'Etat, qu'il est très difficile de transformer par le jeu de la simple alternance partisane. Cet incrémentalisme des dépenses publiques expliquerait alors la faible différenciation entre gauche et droite et ferait de l'évolution des politiques budgétaires un idéal-type de dépendance au sentier

De nombreux auteurs se sont alors décidés à utiliser des indicateurs plus fins pour mesurer l'impact des partis sur la variation des politiques publiques. En effet, si les partis n'ont pas forcément une influence visible sur les budgets généraux, cela ne signifie pas pour autant qu'ils n'ont pas de rôle réel sur des politiques publiques particulières, de manière directe—comme le cas des politiques du livre (Surel 1997) tendrait à le faire penser—ou indirecte—mise sur agenda, cadrage spécifique de l'enjeu, influence sur l'opinion publique.

Une des pistes pour renouveler l'étude de l'impact des partis reviendrait alors à étudier leur rôle lors d'une étape précise du *policy process* : la mise sur agenda. D'ailleurs, tous les travaux de politiques publiques portant sur la mise sur agenda accordent une place plus ou moins forte aux partis politiques. C'est le cas de l'ouvrage référence de J. Kingdon (1995), dans lequel l'auteur montre que les partis peuvent affecter l'agenda médiatique à travers « le contenu de leur plateforme, l'impact de leur leadership au Congrès et plus généralement l'influence qu'ils peuvent avoir sur leurs sympathisants et l'idéologie qu'ils représentent » (pp. 63-64). D'ailleurs, J. Kingdon considère que les partis politiques sont au cœur du *political stream* dont la réunion avec le *problem stream* et le *policy stream* conditionne l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité. Il n'en fait certes pas le cœur de son travail—en bon politologue américain convaincu que les partis politiques sont des coquilles vides—mais ne raye pas non plus leur éventuel rôle d'un trait de plume. On a déjà vu que W. Riker (1993) accordait lui aussi une large place aux partis politiques dans la mise sur agenda des enjeux de politiques publiques. F. Baumgartner et P. Jones (1993 ; 2005) considèrent aussi que les partis comptent dans leur théorie de la mise sur agenda. Ce n'est, chez eux non plus, pas une priorité, mais les partis politiques sont considérés comme facteurs explicatifs des évolutions dans les priorités gouvernementales.

C'est d'ailleurs à la suite des travaux de Baumgartner et Jones, portant essentiellement sur les Etats-Unis, qu'un projet de recherche inédit s'est créé en Europe pour tester les hypothèses de mise sur agenda de manière comparée (Baumgartner et al. 2006 ; Jones 2006). Les chercheurs de ce *Comparative Agendas Project* collectent un nombre maximal de données relatives aux agendas -- textes de lois, comptes-rendus de Conseil des Ministres, vœux du Président de la République, les unes des journaux...— et les codent selon une grille de codage comportant, de manière exhaustive et exclusive, tous les sujets de politiques publiques⁷. Cela permet de connaître avec précision quels sont les enjeux présents dans tel ou tel agenda.

Les usages de ces données pour étudier l'impact des partis sur les politiques publiques existent déjà. Dans un article destiné surtout à présenter les potentialités du *Comparative Agendas Project*, F. Baumgartner, S. Brouard et E. Grossman (2009) cherchent à évaluer si les priorités en termes d'agenda de politiques publiques de la Cinquième République évoluent en fonction de la couleur de la majorité. Ils montrent que, là encore, les résultats sont mitigés : l'identité du parti au pouvoir a un impact limité sur le changement des priorités et certaines évolutions sont contraires au sens supposé. Cependant, ces conclusions ne signifient pas que l'hypothèse de la différenciation partisane ne tient absolument pas.

Au contraire, les auteurs insistent sur la nécessité d'analyser plus finement certains domaines de politiques publiques—et notamment l'environnement—pour lesquels le clivage gauche droite est réel (p. 11). Par ailleurs, les données qu'ils ont collectées pour rédiger l'article concernent les agendas parlementaire, présidentiel et gouvernemental, mais non l'agenda partisan. Or, il est clair que ce dernier peut être considéré comme l'un des agendas des politiques publiques, ou pour le dire autrement comme un agenda sous-systémique influençant les agendas parlementaire ou gouvernemental. A ce titre, il serait intéressant, et notre travail de thèse tentera de rendre cela possible, d'inclure les programmes de partis dans la base de données du *Comparative Agendas Project*, pour comparer l'agenda partisan en matière d'environnement avec les agendas plus traditionnels de politiques publiques.

De manière générale, de par la structure des partis français et britanniques, mais aussi le fonctionnement de la Chambre des Communes et de l'Assemblée nationale (groupes parlementaires plus cohérents, rôle des cabinets), on peut penser qu'il existe **une moins grande différence entre le programme du parti vainqueur et l'agenda parlementaire au Royaume-Uni**. Par ailleurs, il est fort possible que **le comportement des parlementaires vis à vis des questions d'environnement dépende de l'importance que le parti accorde à ces questions**. Ainsi, les députés représentant des partis dont les positions en matière d'environnement sont souples et fluctuantes pourraient avoir des positionnements différents de leur parti lors des débats et votes au Parlement.

Complexifier la question de l'impact des partis sur les politiques publiques passe donc premièrement par une focalisation sur une étape précise du policy process. Toutefois, ce passage est nécessaire mais non suffisant. En effet, les opinions d'un parti sur une question donnée ne sont pas fixées à l'avance, immuables et prédéterminées. Comprendre comment un parti traite d'une question de politique publique oblige à analyser, en amont, comment les positions se décident. En cela, on peut considérer que les partis sont des traducteurs de politiques publiques (Lascoumes 1994). Ce sont eux qui permettent à des enjeux présents dans de multiples arènes d'entrer dans l'arène de la compétition partisane. On retrouve ici le conseil donné par R. Mulé (1997) d'analyser le parti dans une double interaction externe et interne.

Un parti, dans sa recherche de propositions de politiques publiques correspondant à son projet politique et capables de lui faire gagner les élections, tisse en effet une série de relations en externe avec des syndicats, des associations, ou des individus. Comme l'écrivait G. Lavau (1969 : 27). « Les partis ont à s'assurer des alliances ou des sympathies parmi d'autres organisations sociales » car « les intérêts et les demandes de ces organisations sont, parmi d'autres, des facteurs qui orientent les structures, les activités et les stratégies des partis » L'analyse de ces alliances particulières est au cœur du travail de Ph. Zittoun (2001) à propos des politiques du logement. Il montre clairement comment les deux partis dominants français ont mis en place des échanges de type don/dette avec des acteurs politiques, professionnels et associatifs des politiques du logement. Ces acteurs apportent une forme d'expertise et offrent au candidat une série de propositions de politiques publiques précises (don). En échange, le candidat élu rétribue ceux

7 31 grandes catégories et plus de 250 sous-catégories.

qui l'ont aidé avant l'élection par des postes, mais surtout la mise en place des politiques publiques promises. En matière de logement, la distinction entre PS et RPR est claire puisqu'il existe, au sein des acteurs non partisans de cette arène, deux coalitions : les acteurs de la coalition universalistes offrent leurs ressources au PS, tandis que les acteurs de la coalition libérale travaillent avec Jacques Chirac. Prendre en considération les relations que les partis tissent avec les spécialistes non partisans d'une politique particulière paraît donc primordial, d'autant que ces relations auront un impact sur les politiques publiques mises en œuvre..

Concernant les relations des partis politiques avec l'extérieur, on peut dès à présent faire l'hypothèse selon laquelle **les partis britanniques ont été en contact beaucoup plus tôt avec les associations de défense de l'environnement**, puisque ces associations existent depuis le début du siècle au Royaume-Uni (Carter 2007) et ont un nombre d'adhérents bien supérieur à celui des ONGs de l'environnement françaises (Garner 2000). Par ailleurs, il est très probable de constater que la volonté nouvelle des partis d'apporter des réponses aux défis environnementaux ait eu pour conséquence une **intensification des relations entre organisations environnementales et partis politiques lors des dernières années**. Il n'est par contre **pas sûr que les partis de gauche et de droite aient accordé une plus forte attention aux revendications des groupes d'intérêt environnementaux**. Certes, les partis de droite ont des liens privilégiés avec les groupes d'intérêts patronaux, hostiles à la mise en place de régulations environnementales. Mais il n'est pas sûr que les syndicats, interlocuteurs privilégiés des partis de gauche, insistent particulièrement sur la prise en compte de l'environnement.

Outre analyser les relations entretenues avec l'extérieur, l'étude d'un parti passe aussi par l'analyse des relations internes. Un parti politique est une organisation complexe (Michels 1959, Katz and Mair 1994) au sein de laquelle les leaders ont plus ou moins d'importance, la recherche du consensus est plus ou moins longue, et la négociation du programme plus ou moins démocratique. Analyser le fonctionnement interne des partis permet incontestablement de mieux comprendre le choix des politiques publiques mises en avant et leur cadrage. Qui décide ? Qui rédige les programmes ? Le parti dispose-t-il de commissions spécialisées ? Quelles sont les relations entre décisions partisans et vote des parlementaires ? Toutes ces questions méritent une réponse pour pouvoir plus justement étudier l'impact des partis sur les politiques publiques. Par exemple, F. Faucher (2005) a montré l'importance des conférences des partis britanniques comme lieux de délibération, de sociabilité et de promotion de l'image des partis, à destination des adhérents comme de l'électorat. Il paraît donc essentiel de bien comprendre les mécanismes internes qui permettent à un enjeu d'être mis en avant ou non. Il ne faut pas oublier ici le rôle des leaders, même s'il ne doit pas être sur-estimé, comme le rappelle Marsh à propos de Thatcher (1995). En effet, un leader dispose de convictions personnelles, de stratégies de conquête du pouvoir et de moyens d'influer sur les décisions du parti. D. Bourg et K. Whiteside (2007) ont bien montré à quel point le vote par les députés UMP de la Charte de l'environnement en 2005 devait beaucoup à l'investissement personnel de Jacques Chirac.

De manière générale, on peut faire l'hypothèse selon laquelle **les quatre partis politiques ont accordé une place croissante aux questions d'environnement dans leur organisation interne**, par le biais de commissions spécialisées, en attribuant des fonctions de secrétaires délégués à ces thématiques, ou en donnant une plus large place aux cadres reconnus pour leur compétence en la matière. Pour l'élaboration et la sélection des propositions de politiques publiques, on peut aisément penser que **les quatre partis sont en proie à de fortes divisions internes sur les questions d'environnement**. Cependant, **les partis de gauche (New Labour et PS) ont sans doute accordé une plus grande place aux structures partisans de réflexion ainsi qu'aux militants pour trancher ces débats, plutôt que les partis de droite, dans lesquels les leaders sont plus libres de décider d'une éventuelle évolution programmatique**. Enfin, eu égard aux théories sur les leaders, on peut supposer **que l'importance accordée par le parti aux questions d'environnement dépend de la conviction du leader et de la présence dans les hautes sphères du parti d'écologistes convaincus** comme le sont Nathalie Kozciusco-Morizet à l'UMP ou Peter Hainsworth chez les conservateurs.

Le cadre théorique de cette thèse est donc axé sur la notion de politisation des politiques publiques. Il pose deux questions distinctes, à laquelle notre thèse tâchera de répondre—celle de l'usage des politiques environnementales par les partis politiques comme ressources dans la compétition partisane d'une part, et celle de l'impact des partis politiques sur les politiques environnementales d'autre part. Cela

nous mène à deux séries d'hypothèses dont il convient désormais brièvement de décrire comment elles seront testées.

Données et méthodes

Les programmes

Il nous faudra d'abord partir des programmes que les partis produisent en période électorale. Ils permettront dans un premier temps de mesurer la place que chaque parti accorde à l'objectif de protection de l'environnement dans son projet politique. Pour les analyser, nous coderons l'ensemble des programmes des partis concernés, en suivant les codes du Comparative Agenda Project. Le codage très fin (plus de 15 codes relatifs à l'environnement) permettra de faire apparaître les différents enjeux soumis au débat partisan. Cela permettra d'isoler les partis qui traitent explicitement de l'environnement, de manière à les analyser de manière qualitative, mais aussi statistique, pour mieux comprendre la structuration des débats partisans sur l'environnement. Par ailleurs, les résultats issus des programmes peuvent être comparés avec d'autres types de données codées par les chercheurs du *CAP*.

Ces programmes, couplés à d'autres textes programmatiques ou préprogrammatiques seront aussi une source essentielle pour tester les hypothèses relatives à la nature de l'enjeu environnemental (un ou multiple ; conflictuel ou consensuel) et, le cas échéant, de préciser les positions de chacun des partis. Cependant, n'utiliser que les programmes peut être rapidement limité. Une fois dépassé le temps de la campagne électorale, les promesses, quoique formulées explicitement, peuvent être vite oubliées. Cela ne signifie pas forcément que le parti n'a plus de rôle, mais que d'autres facteurs peuvent entrer en jeu (nouveaux débats internes, imposition d'un thème par l'extérieur, refus du groupe parlementaire, etc.) qu'il semble important de prendre en compte pour connaître réellement le positionnement d'un parti politique donné. Le travail de Müller et Strom (1999) met bien en évidence ces tensions permanentes dans la vie d'un parti, qui l'obligent notamment à revoir ses positions de politiques publiques.

Analyse de l'organisation interne des partis

Si les programmes électoraux sont l'expression assez claire d'une ligne politique, il n'est pas sûr que celle-ci soit partagée par tous les acteurs du parti. Il nous faudra donc étudier la manière dont les partis s'organisent pour élaborer une position sur ces sujets, vérifier l'existence et l'activité de structures internes dédiées à l'environnement, connaître leurs organigrammes et les responsables attitrés, analyser les relations entre les partis, les groupes et les commissions parlementaires.

Les entretiens semi-directifs

Il est par ailleurs nécessaire de mener des entretiens semi-directifs systématisés avec des chercheurs, des journalistes, des membres des quatre partis, responsables des commissions ou comités consacrés à l'environnement, députés, ou militants, mais aussi avec des personnalités qui ont été particulièrement actives dans le domaine de l'environnement et des responsables d'associations.

L'analyse des débats au Parlement

Il paraît enfin intéressant de faire une analyse détaillée des débats portant sur l'environnement qui ont secoué la Chambre des Communes et l'Assemblée Nationale. L'analyse des argumentaires et des dépôts d'amendements peut nous permettre de mettre en lumière les lignes de clivage apparues entre les groupes parlementaires ou en leur sein en matière d'environnement. Il apparaîtra alors nécessaire, de sélectionner les débats qui paraissent en mesure d'apporter le plus d'information. Les cas du vote sur la Charte de l'environnement, ou sur le Grenelle de l'environnement en France, semblent par exemple pouvoir être riches d'enseignements.

Conclusions

Le fait que ce travail ne comporte pas encore d'aspect empirique limite les portées des conclusions que l'on pourrait y apporter. Cette plongée dans les auteurs analysant le rapport entre partis politiques et

politiques publiques montre cependant que ce questionnement est un moyen de faire se rejoindre deux grandes écoles de la science politique. Sans doute s'agit-il là d'une ambition quelque peu présomptueuse. Il n'est pas toujours facile de faire dialoguer des auteurs dont les questions de recherche sont *a priori* dissemblables. C'est vrai, à la nuance près que l'arrivée d'enjeux nouveaux, exerçant une forte contrainte sur le système politique, ouvre la porte à une discussion des hypothèses classiques de la science politique. Les quelques conclusions, pas toujours concordantes, tirées dans le passé restent-elles justes face à des questions qui dépassent le cadre idéologique traditionnel de la compétition partisane et qui prend de cours de nombreux experts ? C'est tout l'enjeu de ce travail de thèse.

Bibliographie

- Agence européenne pour l'environnement, 2005. *European environment outlook*, Luxembourg: Office for official publications of the European communities.
- Anderson, T.L. & Leal, D.R., 2001. *Free Market Environmentalism.*, Cambridge: Palgrave Macmillan.
- Barthe, Y., 2006. *Le pouvoir d'indécision : la mise en politique des déchets nucléaires.*, Paris: Economica.
- Baumgartner, F.R. & Jones, B.D., 1993. *Agendas and Instability in American Politics.*, Chicago: University Of Chicago Press.
- Baumgartner, F.R. & Jones, B.D., 2002. *Policy dynamics*, Chicago: University of Chicago Press.
- Baumgartner, F.R., Green-Pedersen, C. & Jones, B.D., 2006. Comparative Studies of Policy Agendas. *Journal of European Public Policy*, 13(7), 959-974.
- Baumgartner, F.R., De Boef, S. & Boydston, A.E., 2008. *The decline of the death penalty and the discovery of innocence*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Baumgartner, F., Brouard, S & Grossman, E., 2009. Agenda-setting dynamics in France: revisiting the "partisan hypothesis", *French Politics*, accepted for publication.
- Bean, C. & Kelley, J., 1995. The Electoral Impact of New Politics Issues: The Environment in the 1990 Australian Federal Election. *Comparative Politics*, 27(3), 339-356.
- Benoit, K. & Laver, M., 2007. *Party Policy in Modern Democracies*, New-York, London: Routledge.
- Beyme, K., 1984. Do Parties Matter? The Impact of Parties on the Key Decisions in the Political System. *Government and Opposition*, 19(1), 5-29.
- Blais, A., Blake, D. & Dion, S., 1993. Do Parties Make a Difference? Parties and the Size of Government in Liberal Democracies. *American Journal of Political Science*, 37(1), 40-62.
- Blais, A., Blake, D. & Dion, S., 1996. Do Parties Make a Difference? A Reappraisal. *American Journal of Political Science*, 40(2), 514-520.
- Bourg, D., 1996. *Les scénarios de l'écologie*, Paris: Hachette Littérature.
- Bourg, D. & Whiteside, K.H., 2007. France's Charter for the Environment: Of Presidents, Principles and Environmental Protection. *Modern & Contemporary France*, 15(2), 117.
- Boy, D., 2002. France. *Environmental Politics.*, 11(1), 63-77.
- Boy, D., 2003. Les parlementaires et l'environnement. *Les Cahiers du PROSES*, (7), 1-41.
- Bozonnet, J. & Jakubec, J., 2000. *L'écologisme à l'aube du XXIe siècle : de la rupture à la banalisation ?*, Genève: Georg.
- Budge, I., 2001. Validating Party Policy Placements. *British Journal of Political Science*, 31(1), 210-224.
- Budge, I. et al., 2001. *Mapping policy preferences : estimates for parties, electors, and governments, 1945-1998*, Oxford ; New York: Oxford university press.
- Burstein, P. & Linton, A., 2002. The Impact of Political Parties, Interest Groups, and Social Movement Organizations on Public Policy: Some Recent Evidence and Theoretical Concerns. *Social Forces*, 81(2), 381-408.
- Carmines, E.G. & Stimson, J.A., 1990. *Issue Evolution. Race and the Transformation of American Politics*, Princeton: Princeton University Press.

- Carter, N., 2006. Party Politicization Of The Environment In Britain. *Party Politics*, 12(6), 747-767.
- Carter, N., 2007. *The Politics of the Environment: Ideas, Activism, Policy*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Castles, F. 1982. *The Impact of parties : politics and policies in Democratic Capitalist States*, London: Sage Publications.
- Castles, F. & Mckinlay, R.D., 1997. Does politics matter? *European Journal of Political Research*, 31(1), 99-107.
- Colomer, J.M. & Puglisi, R., 2005. Cleavages, Issues and Parties: a Critical Overview of the Literature. *European Political Science*, 4, 502-520.
- Cutright, P., 1965. Political Structure, Economic Development, and National Social Security Programs. *American Sociological Review*, 70(5), 537-550.
- Dobson, A., 2000. *Green Political Thought*, New York: Routledge.
- Downs, A., 1957. *An Economic Theory of Democracy*, New York: Harper and Row.
- Faucher-King, F., 2005. *Changing Parties : an Anthropology of British Political Party Conferences*, New York: Palgrave Macmillan.
- Green-Pedersen, C., 2007. The Growing Importance of Issue Competition: The Changing Nature of Party Competition in Western Europe. *Political Studies*, 55(3), 607-628.
- Haegel, F. & Grunberg, G., 2007. *La France vers le bipartisme ?*, Paris: Presses de Sciences Po.
- Hajer, M.A., 1997. *The Politics of Environmental Discourse: Ecological Modernization and the Policy Process*, Oxford: Oxford University Press, USA.
- Haniff, G., 1976. Politics, Development and Social Policy : A Cross-National Analysis. *European Journal of Political Research*, 4(4), 361-376.
- Harmel, R. & Svasand, L., 1997. The Influence of New Parties on Old Parties' Platforms: The Cases of the Progress Parties and Conservative Parties of Denmark and Norway. *Party Politics*, 3(3), 315-340.
- Hassenteufel, P. & Smith, A., 2002. Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques « à la française ». *Revue française de science politique*, 52(1), 53-73.
- Hastings, M., Partis politiques et transgressions écologistes. Dans Bozonnet, J. & Jakubec, J., 2000. *L'écologisme à l'aube du XXIe siècle : de la rupture à la banalisation ?*, Genève: Georg.
- Hibbs, D.A., 1977. Political Parties and Macroeconomic Policy. *The American Political Science Review*, 71(4), 1467-1487.
- Inglehart, R., 1990. *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton: Princeton University Press.
- Inglehart, R., 1973. *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton: Princeton University Press.
- John, P., 2006. The Policy Agendas Project: a Review. *Journal of European Public Policy*, 13(7), 975-986.
- Jones, B.D. & Baumgartner, F.R., 2005. *The politics of attention : how government prioritizes problems*, Chicago: University of Chicago Press.
- Kingdon, J.W., 2003. *Agendas, Alternatives, and Public Policies* 2 éd., Thousand Oaks: Longman Publishing Group.
- Kitschelt, H., 1989. *The Logics of Party Formation: Ecological Politics in Belgium and West Germany*, New York: Cornell University Press.
- Klingemann, H. & Volkens, A., 2007. *Mapping Policy Preferences II: Estimates for Parties, Electors and Governments in Central and Eastern Europe, European Union and OECD 1990-2003*, Oxford: Oxford University Press.
- Kriesi, H., Grande, E. & Lachat, R., 2008. *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Lagroye, J., 1991. *Sociologie politique*, Paris: Presses de la Sciences Po.

- Lascoumes, P. 1994. *L'écopouvoir : environnements et politiques*. Paris: La Découverte.
- Laver, M., 2001. *Estimating the policy positions of political actors*, New York: Routledge.
- Lipset, S.M. & Rokkan, S., 1967. *Party systems and voter alignments: cross-national perspectives*, New York: Free Press.
- Mair, P., 1998. L'hypothèse du gel des clivages politiques: une évaluation. *Revue internationale de politique comparée*, 5(3), 669-693.
- Mair, P., 2007. Le changement des systèmes de partis. *Revue internationale de politique comparée*, 14(2), 243-261.
- Mair, P. & Mudde, C., 1998. The Party Family and its Study. *Annual Review of Political Science*, 1(29), 211-229.
- Manin, B., 1996. *Principes du gouvernement représentatif*, Paris: Flammarion
- Martin, P., 2000. *Comprendre les évolutions électorales : la théorie des réalignements revisitée*, Paris: Presses de Sciences Po.
- Martin, P., 2007. Législatives de 2007 : un nouveau "moment de rupture". *Commentaire*, 30(119), 731-742.
- Martin, P. 2007. Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? *Revue internationale de politique comparée*, 14(2), 263-280.
- McAllister, I. & Studlar, D.T., 1995. New Politics and Partisan Alignment: Values, Ideology and Elites in Australia. *Party Politics*, 1(2), 197-220.
- McCormick, J., 1991. *British politics and the environment*, London: Earthscan Publications.
- Meguid, B.M., 2008. *Party competition between unequals*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Mény, Y. & Thoenig, J., 1989. *Politiques publiques*, Paris: Presses universitaires de France.
- Michels, R. 2009. *Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Mule, R., 1997. Explaining the Party-Policy Link: Established Approaches and Theoretical Developments. *Party Politics*, 3(4), 493-512.
- Müller, W.C. & Strom, K., 1999. *Policy, Office, or Votes?: How Political Parties in Western Europe Make Hard Decisions*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Müller-Rommel, F., 1989. *New politics in Western Europe : the rise and success of green parties and alternative lists*, Boulder: Westview.
- Offerlé, M., 2008. *Les partis politiques*, Paris: Presses universitaires de France.
- Persico, S., 2008. *Reprise conjoncturelle ou transformation doctrinale ? : le traitement de l'enjeu environnemental par les partis de droite en France depuis le début des années 1970*, Mémoire de Master 2 de l'Institut d'Etudes politiques de Paris, dirigé par D. Boy et F. Haegel.
- Rihoux, B., 2001. *Les partis politiques : organisations en changement : le test des écologistes*, Paris: L'Harmattan.
- Riker, W.H., 1993. *Agenda formation*, Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Robinson, M., 1992. *The Greening of British Party Politics*, Manchester: Manchester University Press.
- Rose, R., *Do parties make a difference?*, Chatham: Chatham House Publishers.
- Sainteny, G., La droite française et l'écologisme. *Commentaire*, 21(84), 1998-1999.
- Sainteny, G., Le Parti socialiste face à l'écologisme : de l'exclusion d'un enjeu aux tentatives de subordination d'un individu. *Revue française de science politique*, 44(3), 424-461.
- Sainteny, G., 2000. *L'introuvable écologisme français?*, Paris: Presses universitaires de France.
- Schmidt, D.E., 2003. Political Influence and Policy Variation: Understanding the Politics of Field Administration. *Administration Society*, 35(3), 279-314.
- Seiler, D., 2003. *Les partis politiques en Occident : sociologie historique du phénomène partisan*, Paris: Ellipses.
- Siné, A., 2006. *L'ordre budgétaire : l'économie politique des dépenses de l'État*, Paris: Economica.

- Stokes, D., 1963. Spatial Models of Party Competition. *The American Political Science Review*, 57(2), 368-377.
- Surel, Y., 1997. *L'État et le livre : les politiques publiques du livre en France : 1957-1993*, Paris: l'Harmattan.
- Swank, D., 1992. Politics and the Structural Dependence of the State in Democratic Capitalist Nations. *The American Political Science Review*, 86(1), 38-54.
- Vigour, C., 2005. *Sociologie politique comparée des réformes de la justice : cas de la Belgique, de la France et de l'Italie*. Thèse de doctorat de l'Ecole normale supérieure dirigée par J. Commaille.
- Wilenski, H.L., 1975. *The Welfare State and Equality: Structural and Ideological Roots of Public Expenditure*. Berkeley : University of California Press.
- Zittoun, P., 2001. Partis politiques et politiques du logement, échange de ressources entre dons et dettes politiques. *Revue française de science politique*, 51(2), 683-706